

quelque part cette citation, qu'il reconnaîtra sans peine:

But man, proud man.
Drest in a little brief authority
Most ignorant of what he's most assured
His glassy essence like an angry ape,
Plays such fantastic tricks before high heaven
As make the angels weep.

Nous, les anges, pleurons. Citons encore une fois la page 5638 du hansard:

Je dois dire que l'industrie a fait preuve de la meilleure volonté, et je le répète, je ne connais pas d'industrie qui, voyant le ministère de la Production de défense se débattre avec des difficultés, n'ait pas été toute disposée à faire tout le nécessaire pour résoudre le problème.

Et ensuite, à la page 5637:

Un député demande où est la nécessité de tels pouvoirs, puisque nous avons une excellente industrie de munitions au Canada. "Amen", dirai-je à cet égard. Aucun pays au monde ne possède une industrie de munitions plus puissante ni plus dévouée que la nôtre.

Et pourtant, dans l'espace d'un instant et peu après ces deux déclarations dans lesquelles il a rendu hommage à l'industrie des munitions d'avoir accompli un magnifique travail, le ministre vient nous dire que, sans la loi sur la production de défense pour l'appuyer, il aurait certainement été incapable de faire face à une telle situation. Nous avons vu plusieurs fois la même personne souffler le froid et le chaud en même temps à la Chambre, mais cette fois, c'était le comble. Le ministre vient vanter l'industrie en un instant et, l'instant d'après, il nous dit qu'il ne peut se passer des pleins pouvoirs, ou de la mainmise sur l'industrie, la défense et autres.

Encore une fois, d'ange ou de singe, je ne sais pas de quoi il retourne, mais si l'un est ange, l'autre est singe. Tout ce que je puis dire, c'est que ce n'est pas nous qui proposons les théories modernistes dont il s'agit dans la citation tirée de la Conférence diocésaine d'Oxford. En terminant, je répète que nous, de ce côté-ci de la Chambre, tremblons de crainte de perdre la démocratie.

M. l'Orateur: Au début de ses observations, le député de London (M. Mitchell) a dit des avocats libéraux qui ont participé au présent débat qu'ils avaient parlé sans sincérité. Je n'ai pas voulu intervenir immédiatement après avoir entendu l'expression, mais j'ai demandé qu'on me remette la traduction des notes sténographiques de ses remarques, afin de m'assurer que je ne le citerais pas à faux. L'expression en cause a été employée vers 9 h. 35. Malheureusement, la transcription des notes sténographiques n'est pas encore disponible. Cette accusation d'insincérité ayant été faite à l'adresse d'avocats qui siègent à ma droite, il est facile de déterminer ceux qu'elle visait. Si l'on ne s'oppose pas de façon particulière à mes remarques, j'imagine que le député me permettra de lui dire que cette phrase ne devrait pas être répétée.

M. Mitchell (London): Monsieur l'Orateur, je veux collaborer à tous égards; mais je tiens à dire que je n'imputais de fausses intentions à qui que ce soit et, lorsque j'ai dit que certains n'étaient pas sérieux je voulais parler de discours prononcés, non pas ici, mais ailleurs.

M. l'Orateur: Je ne crois pas qu'il faille poursuivre une discussion là-dessus; mais je me rappelle que des députés ont été invités à retirer semblable expression et je veux être certain qu'on considère cette expression comme ne devant plus être employée à l'avenir. Voir les *Débats* du 28 janvier 1954.

(Sur la motion de M. Stanton, la suite du débat est renvoyée à une séance ultérieure.)

TRAVAUX DE LA CHAMBRE

L'hon. M. Harris: Demain nous poursuivrons le présent débat.

M. Green: Le ministre peut-il nous dire quels seront les travaux de la Chambre vendredi?

L'hon. M. Harris: Non.

(A dix heures, la séance est levée d'office, en conformité du Règlement.)